

6-COMPOSITION « STYLE 40 »

Rues Chartraine, de Verdun et Ch. Corbeau, de la Harpe, Roosevelt

DÉFINITION

Elle se caractérise par une sorte d'haussmanisme à échelle réduite : classicisme des proportions et des motifs (bandes verticales), angles en arrondis, implantations avec retraits au droit du carrefour (redents), alignement des balcons au r+2, uniformité du décor et des matériaux, croupes coniques des toitures, œils-de-bœuf, portes-fenêtres étroites aux étages. Intérieurement : beaux escaliers, entrées décorées.

Elle concerne les îlots R Sud et S Nord (1947-1948) rues de Verdun et Charles Corbeau et leur carrefour sur la rue Chartraine, les îlots S Ouest (1947) et T (1952), rue de la Harpe, réalisations exclusives des architectes Duclos et Jacques (1952) et la maison de l'architecte Ducellier (rue F. Roosevelt)

Il s'agit peut être de l'architecture que l'urbaniste du plan de 1941, Paul Danger, évoque de « style local évolué ».

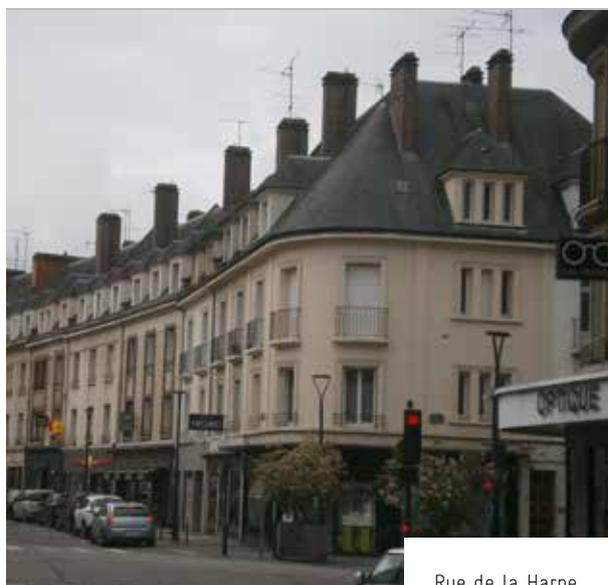


Rue de Verdun

DESCRIPTION

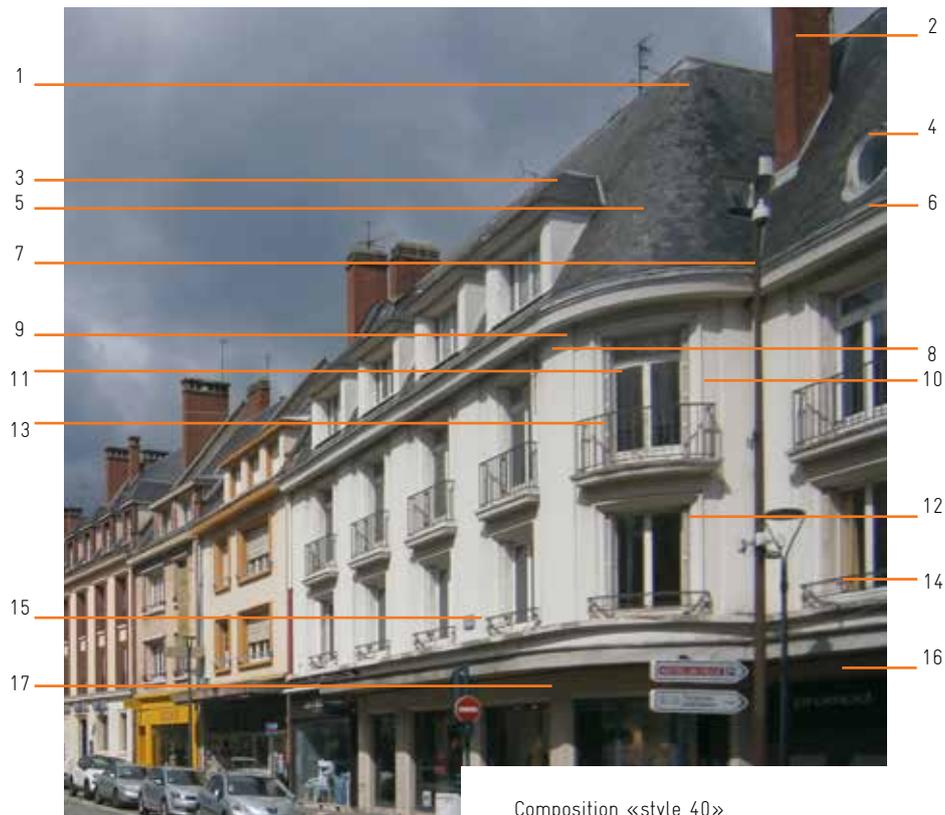
Les éléments architectoniques de cette typologie sont les suivants :

- décor de briques limité (uniquement les « côtes » marquant les mitoyennetés)
- enduits lisses
- hiérarchisation des façades : façade de parade / façade de service
- effets de trumeaux (relief des plans de façade)
- façade uniforme d'enduit pâle (ton craie, ton beige clair)
- encadrements à moulures sophistiquées à boudins et doucines
- balcons étroits se répétant systématiquement au 2^e étage
- portes-fenêtres étroites, verticales
- menuiseries à vitrage courbe
- volets pliants
- rotondes (élévations arrondies)
- portes d'entrée larges
- serrureries métalliques élaborées (portes)
- parement de pierre localisé (Roosevelt, Ch. Corbeau)
- croupes coniques de toitures
- œils-de-bœuf en zinc
- cour de stationnement, jardin, garage (localement)



Rue de la Harpe

MODÈLE



Composition «style 40»

1. Couverture d'ardoises
2. Cheminées de briques
3. Lucarnes à croupe
4. Œil-de-bœuf en zinc
5. Croupe conique
6. Chéneau à main courante en zinc
7. Corniche à chanfrein
8. Faux pilastre cimenté
9. Trumeau à fond grésé
10. Encadrements de baies à moulure à boudin et doucine
11. Porte-fenêtre à menuiserie et vitrage courbe
12. Volets pliants (brisés), généralement métalliques, teinte dans le ton des façades
13. Balcon systématique au 2^e étage avec garde corps barreauté
14. Demi garde-corps
15. Corniche d'enseigne saillante
16. Garde d'enseigne
17. Parement de pierre (localisé)

PRINCIPE DE TRAITEMENT

Principes généraux

Conserver des façades uniformes, plutôt teinte « craie » (1)

Garder des encadrements dans la teinte des façades (2)

Les surfaces « grésées » se distinguent généralement des parties lisses de même teinte on peut donc ne pas varier celles-ci (3)

Volets pliants à conserver, teinte pâle assortie aux façades (blanc, crème) (4)

Serrureries de garde-corps à peindre en vert, rouge brique, ou noir (5)

Assortir la couleur des portes avec celle des garde-corps ou les conserver vernies (6)

Préserver et réparer les portes métalliques (rue Charles Corbeau, rue Franklin Roosevelt) (7)

Conserver à l'identique les éléments de menuiseries et vitrage courbes (8)



Attentions spécifiques

Les balcons doivent faire l'objet d'expertise de sécurité (notamment quand les ferrailages apparaissent) et de vérification de stabilité des garde-corps (9)

Certains immeubles possèdent cour, jardin, garages et façades arrières visibles du domaine public. Ils sont à considérer dans leur ensemble et doivent recevoir un traitement uniforme (10)

Préserver l'intégrité des immeubles de type « hôtel particulier » (11)

Ne pas occulter les balcons



9



10



11

CAUE27



Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et
d'Environnement
de l'Eure

51 rue Joséphine
27000 ÉVREUX
Tél : 02.32.33.15.78
caue27.fr

FAÇADES - TYPE 6
Janvier 2020